



DECISION N° 030-2026

Portant validation du devis de la société 8^{ème} art pyrotechnie pour la prestation du feu d'artifice du 14 juillet 2026

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis de la société 8^{ème} art pyrotechnie pour la prestation du feu d'artifice du 14 juillet 2026

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider le devis de la société 8^{ème} art pyrotechnie pour la prestation du feu d'artifice du 14 juillet 2026 pour un montant 6 000 € HT

Marie-Lyne VAGNER

signé électroniquement le 19/02/2026,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

